LA FRAUDE ET L'ESCROQUERIE

Comment identifier, prévenir et signaler



Que sont la fraude et l'escroquerie?

D'après l'Agence de la consommation en matière financière du Canada :

- **La fraude** est la tromperie intentionnelle utilisée pour nuire à une autre personne ou s'emparer de son argent ou de ses biens de manière illégale.
- **Une escroquerie** est un abus de confiance, arnaque ou autre manœuvre frauduleuse ayant principalement pour but de faire un profit rapidement.

Comment la fraude et l'escroquerie affectent les Canadiens ?

14 202 fraudes d'extorsion ont été signalées au Centre antifraude du Canada en 2021

381 M$ en pertes financières liées aux fraudes en 2021, d'après l'Agence du revenu du Canada

L'arrivée de la révolution technologique rend la vie des Canadiens beaucoup plus facile mais apporte aussi de nouveaux risques auxquels ils n'ont jamais fait face auparavant. Aujourd'hui, il est facile de tomber dans un piège, surtout ceux par téléphone ou par internet.

Quels sont les types de fraude communs?

Le vol d'identité

Aussi appelé **l'usurpation d'identité**, le vol d'identité est l'obtention à des fins criminelles des **renseignements personnels** d'une victime à son insu et sans son consentement.

Fraude à l'identité



C'est de **se faire passer pour une autre personne** en utilisant des renseignements personnels de cette personne dans le but d'obtenir un avantage ou un bien ou d'entraver la justice.

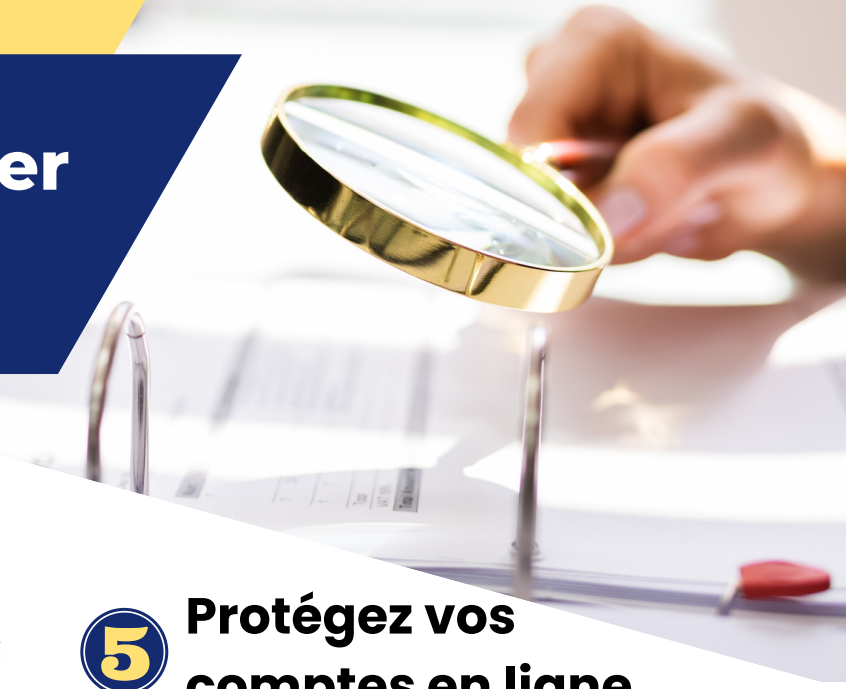
Fraude par cartes de crédit/débit

C'est **l'utilisation non autorisée** d'une carte, les renseignements de celle-ci ou d'un NIP par une personne autre que la **personne propriétaire** de la carte.

Hameçonnage

L'hameçonnage a pour objectif de se passer pour une entité de confiance tel qu'une **institution gouvernementale** ou **financière** afin de diriger la victime vers un faux site qui prendrait toute information entrée dans la **base de données** des fraudeurs.

Comment détecter la fraude?



1 N'ayez jamais peur de vérifier

Ne vous laissez pas intimider par les **techniques d'intimidation** ou de pression. Si un représentant d'une **institution financière** tente de vous convaincre de lui envoyer de l'argent immédiatement, demandez de l'information à ce sujet par écrit et raccrochez.

2 Faites vos recherches

Confirmez l'existence de l'agence ou l'organisme avec qui vous communiquez. Appelez le **numéro de téléphone** du site Web pour vérifier les demandes. Si vous doutez de la **légitimité** d'une agence ou d'un organisme, vérifiez les bases de données de **l'Agence de revenu du Canada.**

3 Ne partagez pas vos renseignements personnels

À moins d'être l'auteur de l'appel, vous ne savez pas à qui vous parlez. Ne partagez pas vos **renseignements financiers** avec vos proches sans que ce soit absolument nécessaire. S'il faut absolument partager ces détails, changez vos **mots de passe** ou vos **NIP** aussitôt que possible. Soyez très prudent si on vous demande votre date de naissance ou votre numéro d'assurance sociale.

4 Protégez votre ordinateur

Faites attention aux liens inclus dans un courriel, surtout ceux qui offrent un prix ou qui ont l'air urgents. Certains sites Web peuvent entraîner **l'installation de virus** ou de programmes malveillants à votre insu. Méfiez-vous de tout site Web ou courriel ayant des **erreurs** de mise en forme ou ayant une **pièce jointe.** Installez un antivirus ou un filtre antipourriel pour éviter les piratages.

5 Protégez vos comptes en ligne

Créez des mots de passe difficiles à deviner et profitez des **outils de validation** en deux étapes pour assurer la sécurité de vos comptes en ligne. Soyez toujours prudent de ne pas partager vos mots de passe et évitez les options de votre **navigateur** qui sauvegardent vos mots de passe.

Que faire si je suis victime de fraude?

- Communiquez immédiatement avec votre **service de police local**. Si vous signalez le problème rapidement à la police, vous augmentez les chances de réussite de l'enquête.
- Signalez la situation au **Centre antifraude du Canada** (CAFC), une agence nationale qui aide les organismes d'application de la loi par la tenue d'un **répertoire central d'informations** visant à soutenir les enquêtes.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Centre antifraude du Canada

www.centreantifraude.ca

1-888-495-8501
Du lundi au vendredi
De 9h à 16h45 (HE)

Centre albertain d'information juridique

www.infojuri.ca

1-844-266-5822
Du lundi au vendredi
De 9h à 17h

AJEFA

CENTRE ALBERTAIN D'INFORMATION JURIDIQUE
ALBERTA LEGAL INFORMATION CENTRE